## MAIRIE de VILLEGLY

## DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

| Demande déposée le 01/05/2024 et complétée le 01/05/2024  Demande affichée en mairie le : 14/05/2024 00:00:00 |  |
|---|--|
| Par:  | Monsieur Maux Charles, Alexandre                       |
| Demeurant à :   | 3 rue des figuiers 11600 VILLEGLY                      |
| Sur un terrain sis à :  | 3 Rue des Figuiers<br>11600 VILLEGLY<br>426 AB 153     |
| Nature des Travaux :  | Installation de 14 panneaux photovoltaïques en toiture |

N° DP 011 426 24 D0013

## Le Maire de VILLEGLY

VU la déclaration préalable présentée le 01/05/2024 par Monsieur Maux Charles, Alexandre, VU l'objet de la déclaration :

- pour Installation de 14 panneaux photovoltaïques en toiture ;
- sur un terrain situé 3 Rue des Figuiers

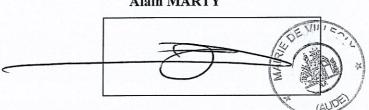
VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 18/03/2024, zone UB,

## ARRETE

Article 1: La présente déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non opposition.

VILLEGLY, le 14 mai 2024 Le Maire, Alain MARTY



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.